

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU VENDREDI 02 JUILLET 2021 À 20H

## Réunion demandée par 6 membres du Conseil afin de présenter le projet « Legs Hauquel »

### **Ouverture de la séance à 20H00**

Secrétaires : Mesdames Françoise DROUET et Sabrina PICARD

### 1° - Lecture du projet

Monsieur Cédric Despici rappelle le contenu du projet concernant le legs de Madame Hauquel qui avait été transmis à tous les membres du Conseil Municipal le 21 mai 2021.

- Historique
- Contenu du legs
- Vente : Vente de la parcelle de terrain F1669 de 620 m<sup>2</sup> et vente de la maison d'habitation dans l'état de 140 m<sup>2</sup> sur deux niveaux sur une surface totale de 540 m<sup>2</sup> (dont 100 m<sup>2</sup> de l'îlot F1669).
- Projet : L'ancien bar de 85m<sup>2</sup> et le terrain attenant de 70 m<sup>2</sup> restant la propriété de la commune dans le but d'un projet dont voici les premières propositions non exhaustives :
  - Marché artisanal des producteurs locaux cumulé avec un troc légumes
  - Brocante : mise en place de la buvette à l'intérieur et à l'extérieur
  - Vin chaud : mise en place du stand à l'intérieur
  - Expositions de photos historiques lors des cérémonies
  - Ouverture occasionnelle de quelques samedis dans l'année de 18 à 20 heures comme à Baconnes.
- Objectif : L'objectif de ce projet est de dynamiser le village en créant un lieu commun et sauvegarder le patrimoine historique.
- Travaux : Certains travaux (rupture eau et électricité) sont obligatoires afin de pouvoir vendre la maison rapidement. Trois agents immobiliers sont venus et ont fait part de la possibilité de vendre les biens immobiliers séparément.

### 2° - Étude sur le financement des travaux.

Monsieur Fabrice Nourissier a contacté un organisme privé d'État qui finance les monuments historiques « Fondation du Patrimoine », sous forme de dons. Il s'agit de mécénat et les donateurs pourraient bénéficier de réduction d'impôt à hauteur de 66% pour des particuliers et 60 % pour les professionnels.

Cette fondation reverse à la commune 94% du montant des donations sur présentation de factures.

Exemple : pour un don de 50€, il reste à la charge du particulier 17€.

### 3° - Débat.

Plusieurs personnes sont intervenues pour donner leur avis.

Certains conseillers ajoutent qu'une personne habitant déjà Prosnes serait intéressée pour visiter la maison en vue de l'acquérir, en fonction des travaux.

D'autres hypothèses ont été proposées afin de rendre hommage à Madame Paulette Hauguel comme apposer une plaque ou donner son nom au square pour enfants (qu'elle affectionnait) ou à un futur city park.

Monsieur AUBERT demande à prendre la parole pour s'étonner d'un huis clos de la séance et exposer sa position ferme sur ce projet en particulier sur les objectifs proposés et démontrer, que pour lui, pour chacun d'entre eux des possibilités existent déjà et que le projet lui semble irréfléchi.

Rendre hommage à Paulette lui semble être une nécessité et signale que dans la profession de foi du Conseil un intérêt tout particulier devait être orienté aussi vers les « jeunes ».

Ayant rappelé que Paulette n'avait pas eu d'enfants, elle les affectionnait il propose différentes pistes dans ce sens.

- Après rénovation du square pour enfants donner son nom à ce square et ce à court terme en raison de l'état de cet endroit.
- A plus long terme donner son nom à un City Park
- A un degré moindre donner son nom à l'ancienne salle de l'école.

Ces propositions ne sont pas limitatives et d'autres projets peuvent émerger en restant dans la même optique.

***Fin de la séance à 21H15.***

